

## Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 4 avril 2017

### Compétences qualifications

["Il faut encourager la construction de blocs de compétences communs à plusieurs certifications" \(Françoise Amat, Afdet\)](#)

### Compte personnel d'activité

[Le financement du permis de conduire éligible au compte personnel d'activité](#) : La possibilité de faire financer la préparation au permis de conduire B (code et leçons de conduite) par le compte personnel de formation, l'une des composantes du compte personnel d'activité, est entrée en vigueur mercredi 15 mars. Cette nouveauté est inscrite dans la loi Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 et l'objet d'un décret paru au Journal officiel du 3 mars.

### FOAD

[Un guide d'accompagnement de la mise en œuvre de la FOAD](#) : L'Agence universitaire de la francophonie (AUF), qui regroupe plus de 800 institutions universitaires utilisant la langue française dans plus de 100 pays, publie un guide qui rassemble des solutions et donne des conseils sur la réalisation de formations ouvertes et à distance (FOAD).

### Illettrisme

[Les bibliothèques sur le pont contre l'illettrisme](#) : De par sa place dans la ville et son rapport aux livres et la culture, la bibliothèque a vocation à intervenir auprès des personnes touchées par l'illettrisme. Certaines d'entre elles sont déjà mobilisées et esquissent une méthodologie.

[L'ANLCI poursuit la mise en œuvre de son plan d'action opérationnel 2014-2018](#) : En 2017, l'ANLCI agira de manière prioritaire dans trois domaines : le renforcement de l'outillage de ceux qui peuvent repérer des situations d'illettrisme pour orienter les personnes concernées vers les solutions de proximité ; le renforcement de la mobilisation des partenaires du monde du travail et le déploiement de nouvelles solutions dans les zones rurales.

## Insertion des jeunes

[La qualité dans les CFA, "une préoccupation pour tous les acteurs de l'apprentissage"](#) : La secrétaire d'État à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage Clotilde Valter a clôturé un séminaire relatif à la qualité dans les CFA, qui s'est tenu lundi 6 mars au ministère des Affaires sociales et de la Santé

[Une aide ponctuelle de 335 euros pour les apprentis de moins de 21 ans](#) : L'aide est réservée aux jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage dont la date de début d'exécution est comprise entre le 1er juin 2016 et le 31 mai 2017. Elle est fixée à 335 euros par apprenti, quelle que soit la durée du contrat d'apprentissage.

[Parution du cahier des charges du contrat de professionnalisation expérimental](#) : Prévues par l'article 74 de la loi Travail du 8 août 2016, l'expérimentation du contrat de professionnalisation pour obtenir d'autres qualifications que celles initialement prévues pour ce dispositif est définie par le cahier des charges, objet de l'arrêté paru au Journal officiel du 18 mars 2017.

[Lutter contre les ruptures de contrats d'apprentissage](#) : Avec plus du quart des contrats d'apprentissage qui ne vont pas à leur terme, la sécurisation des parcours est devenue un enjeu primordial pour lequel se mobilisent tant les acteurs des CFA que les Régions, en charge de la compétence "Apprentissage".

[Missions locales : le rapprochement des entreprises ne se traduit pas \(encore\) dans le retour à l'emploi](#) : "L'année 2015 montre particulièrement le développement des liens avec le monde économique avec près de 1.000 référents entreprises et la montée en charge de la Garantie jeunes", se félicite le nouveau délégué ministériel aux missions locales Seijo-Lopez dans le bilan d'activité annuel des missions locales, publié le 27 mars. Un bilan qui porte sur la période 2014-2015, le décalage étant dû à la mise en place d'un nouveau logiciel de recueil des données.

[La Garantie jeunes au prisme de sa traduction organisationnelle](#) : Outre une étude quantitative de la Dares et deux études qualitatives du Cnam/Lise/CEET, en lien avec le cabinet Orseu et l'Université Paris-XIII, des chercheurs ont analysé la mise en œuvre de la Garantie jeunes (GJ) du point de vue des Missions locales, opérateurs du dispositif.

[La Garantie jeunes, une évaluation quantitative](#) : L'étude quantitative de la Dares évaluant les effets de la Garantie jeunes (GJ) sur les parcours des jeunes a été présentée le 31 mars lors de la Conférence du Centre d'études de l'emploi au Cnam. Étude en cours de finalisation, elle a concerné deux cohortes de jeunes exposés à la Garantie jeunes au deuxième semestre 2014 et entre mi-mars et mi-juillet 2015 et s'est attachée à répondre à trois questions : le public visé a-t-il été atteint, en quoi consiste l'accompagnement des bénéficiaires et quels sont les impacts de la GJ ?

## Orientation

[Douze Trophées de l'orientation remis dans le cadre du concours "je filme ma formation"](#) : Les Trophées de l'orientation ont été remis le 28 mars à douze films sur une sélection officielle de 145 vidéos réalisées par des élèves ou des établissements pour présenter et valoriser leur formation.

[Un diplôme pour se former aux pratiques de conseil en service public régional de l'orientation :](#)  
L'université Paris-VIII Vincennes - Saint-Denis et la Cité des métiers de Paris créent un diplôme de niveau 1 (bac +5) de conseiller en service public régional de l'orientation (SPRO).

## Politique emploi

[Plus d'un million d'actions lancées grâce au plan 500 000 formations :](#) Le plan 500 000 formations lancé il y a un an a permis la mise en place de plus d'un million d'actions, d'après le bilan présenté le 7 mars par le ministère du Travail au Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop).

[Assurance-chômage : l'accord du 28 mars instaure un abondement de 500 heures au CPF des demandeurs d'emploi de 50 à 55 ans :](#) Les organisations patronales et syndicales au grand complet, CGT exceptée, sont parvenues à s'entendre sur la convention Unédic, qui organise les modalités d'application du régime d'assurance-chômage. Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) sera exceptionnellement mobilisé pour alimenter les comptes personnels de formation (CPF) des demandeurs d'emploi de 50 à 55 ans.

[Quinze Opcv s'engagent dans la prolongation du plan 500 000 formations pour un montant de 166 millions d'euros](#)

## VAE

[La publication du décret sur la procédure et la mise en œuvre se fait attendre :](#) Le projet de décret relatif à la procédure et à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), est toujours soumis à la concertation au grand dam des acteurs de terrain qui l'attendent avec impatience. Ils souhaitent en particulier savoir si sa publication est nécessaire pour appliquer la nouvelle durée d'activité d'un an requise pour s'engager dans une démarche de VAE, tel que le prévoit la loi Travail.

[De nouvelles mesures pour la VAE dans le dernier "choc de simplification" :](#) Pour permettre à chacun de se former de manière continue, douze mesures de simplification concernant la validation des acquis par l'expérience (VAE) ont été annoncées par le gouvernement le jeudi 23 mars. La VAE, créée en 2002, s'essouffle depuis quelques années : moins de 20 000 demandes de diplômes ont été adressées en 2015, pour 13 150 validations totales accordées, soit moins qu'en 2010.